

**TECHNIQUES DE COMMUNICATION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DANS LES
CONCESSIONS FORESTIERES DE RDC : MISE EN ŒUVRE DES CLAUSES SOCIALES ET
ENVIRONNEMENTALES**

<p><u>Contexte</u></p> <p>La mise en œuvre des clauses sociales dans une concession forestière en RDC soulève de nombreuses difficultés. Ce module est consacré à la maîtrise de ces clauses sociales, et la mise en place des bonnes conditions de communication.</p>	
<p><u>Objectifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Maîtriser la législation forestière et environnementale ; ▪ Représenter l'entreprise forestière dans les comités et les réunions locales et négocier les clauses sociales ; ▪ Sensibiliser les communautés locales sur les clauses sociales et environnementales ; ▪ Suivre la mise en œuvre des clauses sociales et environnementales. 	<p><u>Contenus</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Séquence 1 : législation forestière et environnementale en RDC ; ▪ Séquence 2 : méthodes et outils d'implémentation d'une communication participative pour le développement ; ▪ Séquence 3 : techniques de sensibilisation, de médiation et de vulgarisation ; ▪ Séquence 4 : conception et gestion participative d'un système de suivi de la mise en œuvre des clauses sociales et environnementales.
<p><u>Public cible</u></p> <p>Chargé des relations externes de l'entreprise forestière ; leaders paysans ; agents de l'Etat</p>	<p><u>Modalités pédagogiques</u></p> <p>Exposés magistraux, travaux de groupes, travaux pratiques, exposés collectifs, jeux de rôles, etc.</p>
<p><u>Pré-requis</u></p> <p>Bonne connaissance du contexte de développement local.</p>	<p><u>Durée</u></p> <p>5 jours</p>
<p><u>Formateurs</u></p>	